

Description de poste

INTERVENANT(E) EN COMMUNAUTÉ

QUI NOUS SOMMES

Depuis 1947, la Société John Howard du Québec fournit une gamme de services spécifiques et personnalisés afin de répondre aux problématiques relatives à la criminalité. Pour ce faire, la Société John Howard du Québec adopte une approche holistique et préconise la prévention, l'intervention, la sensibilisation du public ainsi que la promotion des droits fondamentaux. En ce sens, elle vise à aider non seulement les individus qui sont entrés, ou qui sont à risques d'entrer, en conflit avec la loi, mais également leurs familles, leurs proches ainsi que leurs communautés. Ainsi, l'organisme travaille de pair avec différents acteurs de l'écosystème en vue de développer des services, des programmes et des partenariats de prévention et d'intervention contre la criminalité, la pauvreté, les problèmes de santé mentale, la violence, ou autres préoccupations sociales.

Depuis son implantation au Québec, la Société John Howard défend la mission d'agir de façon efficace, juste et humanitaire face aux causes et aux conséquences de la criminalité.

VOTRE RÔLE DANS L'ORGANISATION

Sous la supervision du coordonnateur ou de la coordonnatrice du service de gestion et de contrôle des cas communautaires (CCMS), appuyé par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), l'intervenant(e) est responsable d'assurer le suivi et l'accompagnement des volontaires (la clientèle desservie) dans leur processus de réhabilitation sociale. Les services visent à offrir des alternatives spécialisées et adaptées aux besoins des volontaires, plus particulièrement aux personnes sans statut canadien, à la suite de leur incarcération. La personne titulaire du poste doit à la fois intervenir auprès de cette clientèle de même que gérer activement la logistique des services offerts.

La personne titulaire du poste est plus spécifiquement appelée à :

Intervention clinique

- Préparer, effectuer et faciliter la tenue de rencontres planifiées avec les volontaires afin de leur offrir le soutien et l'accompagnement nécessaire pour assurer la réalisation de leur plan de vie ;
- Faire des appels sporadiques auprès de la clientèle pour garantir leur état de santé, le respect de leurs conditions, ou tout autre aspect pertinent ;
- Accompagner les volontaires durant des sorties qui s'inscrivent dans la réalisation de leur plan de vie, dont celles en lien avec leur parcours d'immigration, leur milieu de bénévolat, leur passage à la cour, etc. ;
- Offrir un service d'aide et d'intervention de première ligne adapté aux personnes en difficulté ou en situation de crise ;

- Faire de la prévention et de la sensibilisation auprès des personnes rejointes par la Société John Howard du Québec ;
- Assurer une présence constante, réconfortante et rassurante auprès de la clientèle notamment en solutionnant leurs problèmes et en les orientant vers les ressources appropriées selon les exigences de leur plan de vie.

Gestion de cas

- Préparer et évaluer l'admissibilité des potentiels(les) volontaires en utilisant les critères appropriés, dont la disponibilité des ressources internes, le niveau de risque et l'engagement de la personne ;
- Procéder à l'inscription des volontaires aux services ;
- Recueillir toutes les données jugées pertinentes concernant les caractéristiques et les besoins des volontaires et les mettre dans leur dossier de gestion de l'information ;
- Établir des plans d'évaluations des risques, des examens de conformité et assister le/la coordonnateur(trice) du service CCMS dans l'élaboration des plans de vie adaptés aux besoins et aux désirs des volontaires ;
- Rédiger des notes quotidiennes (telles que les comptes rendus des rencontres hebdomadaires, des sorties ou des rapports d'incident) et l'inscrire dans le dossier des volontaires, par le biais de la base de données CAMS ;
- Assurer la conformité des procédures et des protocoles exigés par l'ASFC ;
- Tenir à jour les dossiers des volontaires ;
- Effectuer des suivis au coordonnateur ou à la coordonnatrice du service CCMS ;
- Communiquer fréquemment avec les autres professionnels(elles) impliqués(es) auprès des volontaires (comme les intervenants(es), l'équipe traitante ou celle de la ressource d'hébergement) afin d'assurer une collaboration fructueuse et, par le fait même, la réussite du plan de vie ;
- Faire des recherches et solliciter les ressources communautaires ou de partenariats potentiels pour aider la clientèle ;
- Participer activement aux rencontres cliniques hebdomadaires.

La personne titulaire du poste peut également être appelée à réaliser toutes autres tâches ou projets connexes.

VOTRE PROFIL ET VOS TALENTS

Scolarité et expérience

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en travail social, en éducation spécialisée, en intervention en délinquance ou une autre formation équivalente ;
- Détenir un baccalauréat ou un certificat en travail social ou en criminologie (un atout) ;
- Posséder entre deux (2) et cinq (5) d'expérience en intervention sociale, psychosociale ou toute autre expérience professionnelle pertinente ;
- Maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Maîtrise d'une langue seconde, telle que l'anglais, l'espagnol, l'arabe, le russe, etc. (un atout) ;
- Maîtrise de niveau intermédiaire de certains logiciels informatiques, dont la suite Office, Adobe Acrobat et Winzip ;
- Posséder des connaissances ou de l'expérience auprès de la clientèle criminalisée ou vulnérable (un atout) ;
- Posséder de l'expérience au sein d'un organisme communautaire (un atout).

Compétences requises

- Avoir un sens de l'analyse et du jugement aiguisé ;
- Être empathique, faire preuve de patience et d'écoute active ;
- Être doté d'une éthique professionnelle irréprochable ;

- Être admissible à une cote de sécurité ;
- Démonstré une excellente tolérance aux situations délicates, stressantes ou complexes ;
- Avoir une réelle aptitude de résolution de problèmes ou de crise ;
- Être doté d'un sens de la collaboration et d'un fort esprit d'équipe ;
- Détenir une bonne capacité d'initiative et être polyvalent ;
- Avoir un bon sens de l'organisation, de la gestion du temps et des priorités.

POURQUOI VOUS JOINDRE À NOUS ?

- Perpétuer des valeurs humaines, telles que l'ouverture, le respect, l'écoute et l'entraide ;
- Intégrer une équipe qui valorise le partage de connaissances et d'expertise ;
- Participer à l'amélioration des conditions de vie des personnes criminalisées et marginalisées ;
- Travailler pour une organisation ouverte à la diversité, aux différentes communautés et exempte de jugement ;
- Relever des défis et des projets stimulants ;
- Adopter une approche personnalisée et adaptée pour une clientèle unique ;
- Aider concrètement des personnes criminalisées dans leurs enjeux quotidiens, accentuant la perception de sens à son travail.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste entre 30 et 35 h par semaine. Le poste est assuré jusqu'au 31 mars 2023 avec possibilité de renouvellement.
- Lieu de travail : Montréal;
- Date d'entrée en poste : le plus tôt possible;
- Taux horaire à partir de 19,86 \$/h (une échelle salariale est en cours d'élaboration).
- Assurances collectives (financées par l'employeur à 100%);
- 10 jours de congés maladie + 10 jours de télétravail;
- Remboursement 100% du titre de transport;
- Horaire flexible afin de favoriser la conciliation entre la vie professionnelle et personnelle;
- Les entrevues auront lieu le plus tôt possible au bureau de la SJHQ au 605, rue Filiatrault, Ville Saint-Laurent, QC H4L 3V3.
- Envoyer un CV et une lettre de motivation au admin@john-howard.qc.ca ainsi que deux lettres de références.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Nous vous remercions pour votre candidature.